

### **Camping général:**

Afin de garantir les mesures d'hygiène et / ou de prévention nécessaires à nos clients, utilisateurs et travailleurs, la direction du Camping a adopté les mesures suivantes:

#### **ACCUEIL:**

- Afin d'éviter les files d'attente et les encombrements, le check-in préalable ou l'auto-check-in et le paiement en ligne seront encouragés.
- Le contact téléphonique ou par messagerie instantanée, qui vous permettent de contacter la réception pendant les heures de service client, seront encouragés, afin d'éviter d'aller à la réception.
- Le paiement par carte et autres moyens électroniques, de préférence sans contact, sera encouragé dans toutes les installations du camping.
- Le camping garantira une distance de sécurité minimale de 2m entre le client et ses travailleurs sur les différentes installations. S'il n'est pas possible de garantir la distance de sécurité, des éléments physiques de protection, tels que des cloisons, seront installés.
- La distance de sécurité minimale entre les clients sera garantie par l'installation de marqueurs de distance pour éviter les encombrements et / ou les files d'attente occasionnelles.

#### **ESPACES COMMUNS:**

- Il y aura des affiches d'information à l'intérieur du camping indiquant les conditions restrictives d'utilisation des espaces et les règles d'hygiène que le client doit respecter.
- Des distributeurs de solutions hydro-alcooliques seront disponibles à l'accès des différentes installations du camping à l'usage des clients (accueil, bar-restaurant, sanitaires...).
- La capacité d'accueil, les piscines, le bar et le reste des espaces communs seront contrôlés, ainsi que la capacité des activités d'animation, afin de garantir la distance minimale de 2 m entre les clients et les travailleurs du camping, ainsi qu'entre les clients.
- Nettoyage, désinfection et protection des espaces et des éléments:
  - Augmentation de la fréquence de nettoyage et de désinfection des parties communes, avec un accent particulier sur les espaces et les surfaces les plus fréquemment utilisés (poignées de porte, interrupteurs, etc.).
  - Nettoyage et désinfection des hébergements et des emplacements de camping après chaque séjour, ainsi que désinfection des clés, télécommandes et autres ustensiles qui se trouvent à l'intérieur de l'hébergement.
  - Augmentation de la fréquence de nettoyage et de désinfection quotidiens des blocs sanitaires.
  - Augmentation de la fréquence de nettoyage et de désinfection quotidiens des terrains de jeux.
  - Augmentation de la fréquence de nettoyage et de désinfection quotidiens des piscines, de leurs périmètres et de leurs transats.
  - Le matériel utilisé dans les activités d'animation sera nettoyé et désinfecté avant chaque utilisation.

*Toutes ces mesures sont conformes aux dispositions de l'article 45 de l'ordonnance SND / 399/2020, du 9 mai, approuvée par le gouvernement espagnol pour l'assouplissement de certaines restrictions nationales établies en raison de la déclaration de l'état d'alarme, en application de la phase 1 du Plan de transition vers une nouvelle normalité et des règles d'application complémentaires.*

***Les conditions d'utilisation restrictives des installations et les règles d'hygiène doivent être respectées par les clients.***